

MALI

La Cédéao demande des élections dans un délai de 12 mois

P15

ENERGIE

Rencontre interministérielle sur les alternatives aux carburants polluants

P4

MANQUE DE LIQUIDITÉ DANS LES BUREAUX DE POSTE

Une femme décède après une longue attente

P24



CRISE POLITIQUE AU MALI

L'Algérie reste le plus proche possible de la scène

P3



PATRIMOINE FORESTIER À SOUK AHRAS

Source de richesse et un facteur d'attractivité des investissements de loisirs

Le patrimoine forestier de la wilaya de Souk Ahras est, du fait de sa richesse et de la diversité de ses essences d'arbres adaptées au climat de la région, une source de richesse non négligeable et s'impose comme un élément-clé pour booster les investissements de loisirs et encourager les populations riveraines à s'établir durablement dans leurs régions d'origine.

P10

TIZI-OUZOU

Construction de deux thoniers de pêche en haute mer

La construction de deux thoniers pour la promotion de la pêche en haute mer a été lancée le mois de juin dernier au niveau du chantier naval de la Société Algeria Koréa marine service (SARL SAKOMAS) à Azfoun, au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué mercredi son premier responsable, Nour El Islam Benaoudia. Ce projet, le premier en Afrique pour ce genre d'embarcation de 30 à 34 mètres, s'inscrit, a-t-il souligné lors d'une réception organisée sur les chantiers de l'entreprise, "dans le cadre du plan économique quinquennal 2020-2025 visant la promotion de la pêche en haute mer afin d'optimiser l'exploitation des ressources halieutiques nationales."

P8

Régions

COMMUNE TIOUT (NĀAMA)
290 millions DA pour des quartiers endommagés par les crues

P8

BOUKADIR (CHLEF)
Un mort dans un accident de la circulation

P24

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

379 nouveau cas 281 guérisons et 8 décès

P3

TIPAZA

Secousse tellurique de 4,2 degrés sur l'échelle de Richter

P24

COMMERCE

Les Émirats annulent leur boycott d'Israël

P5

Sport

FOOT/LIGUE 1

L'ES Sétif demande l'application des décisions du TAS

P13



FONDS DE LA ZAKAT

Hausse de la collecte à 1,57 milliard DA en 2019

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a indiqué jeudi à Sétif que la collecte du Fonds national de la Zakat a atteint l'année dernière (2019) 1,57 milliard de dinars contre 50 millions DA à ses débuts.

"Le montant de la collecte de la zakat, très timide à son lancement en 2003, est aujourd'hui de 30 fois plus grâce aux imams, à leurs efforts, leur patience et leur adhésion à ce projet de Fonds de la zakat, à travers lequel 4,2 millions de décisions d'aides ont été attribuées," a précisé le ministre au lancement de la 19e campagne du Fonds de la Zakat depuis la maison de la culture Houari Boumediene. M. Belmehdi a indiqué, à ce propos, que le "défi a été relevé par les imams et tous ceux qui ont endossé la mission de faire connaître le projet du Fonds de la zakat auprès des citoyens et qui ont patiemment travaillé pour faire adhérer les donateurs."

"Le fonds de la Zakat est devenu aujourd'hui comme une institution grâce aux efforts des uns et des autres depuis le lancement de la réflexion autour de ce projet, il y a 18 ans (en 2001) à la première campagne nationale de collecte de la zakat en 2003", a indiqué le ministre, précisant que ce Fonds porte une "vision stratégique futuriste."

Selon M. Belmehdi, le Fonds de la Zakat a contribué dans le développement socio-économique et a accompagné des familles ayant subi de plein fouet les répercussions durant la crise sanitaire qu'a connu le pays suite à la propagation du Covid-19.

Et d'ajouter : "A 18 ans de sa création, le projet du Fonds national de la zakat fait face à de nombreux autres défis et affiche de grandes ambitions grâce au travail des imams et chouchoukh qui demeurent conscients de leur part de responsabilité dans le soutien des catégories fragiles de la société, notamment en ces circonstances économiques mondiales de plus en plus complexes qui rendent la sortie de la crise plus difficile."

A cette occasion, le ministre qui a appelé à contribuer à la 19ème campagne nationale de la Zakat conformément aux préceptes de l'Islam et de la Sunna du prophète (QSSSL), a mis en avant l'importance d'aider et soutenir les familles démunies.

Relevant le rôle des imams, Chouchoukh et savants dans la préservation des valeurs sociales, Youcef Belmehdi a souligné que ceci se traduit dans leurs discours et prêches et se reflète dans "l'accompagnement de la société dans ses aspirations pour un lendemain meilleur, sa lutte contre la propagation du Covid-19 et l'appui des staffs médicaux et paramédicaux en première ligne dans cette crise sanitaire."

Le ministre a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur la Zakat, en présence de cadres du secteur, des Cheikhs et imams, au cours desquels il a été souligné "l'importance de la Zakat dans la vie des musulmans et dans le développement de la société et l'économie nationale."

Le ministre a également distribué des décisions d'attribution d'aides du Fonds de la Zakat au profit de citoyens avant d'inaugurer la mosquée Khadija Oum El Moumine, implantée à la cité Kaoua au nord de Sétif.

APS

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

379 nouveau cas 281 guérisons et 8 décès

Trois cent soixante-dix-neuf (379) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 281 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 43.782 dont 379 nouveaux cas, soit 0,9 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1491 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 30.717, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 15 wilayas ont recensé, entre 1 et 9 cas, 13 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 20 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Dr Mohamed Melhag : une bonne maîtrise de la situation

Dans une entrevue accordée au quotidien El Moudjahid, le chercheur en virologie, Docteur Mohamed Melhag, a estimé que la baisse des cas de contaminations et de décès, enregistrés ces dernières semaines, reflète la bonne maîtrise de la situation

épidémiologique en Algérie. Selon lui, plusieurs facteurs, sociaux et scientifiques, ont engendré cette baisse et ont permis la prise de contrôle de la situation épidémiologique, notamment le respect et l'application des gestes barrières comme le port obligatoire du masque et le maintien de l'éloignement physique, mais aussi la prise de conscience de la population quant à la gravité de la situation.

« C'est le fruit des opérations de sensibilisation de qualité menées par les organes officiels et les acteurs de la société civile, ainsi que des opérations de dissuasion ayant ciblé notamment les personnes aux comportements imprudents et irresponsables, passibles d'ailleurs d'amendes », a-t-il expliqué. Cependant, le Docteur Melhag a mis en garde contre le relâchement et a insisté sur l'importance de l'application des mesures préventives, particulièrement après la réouverture des mosquées, des plages et des lieux de loisirs.

Dans ce même contexte, il a souligné que le danger existait sur les plages, malgré le fait que le virus ne se propage pas dans l'eau de mer, d'où l'importance du respect rigoureux des mesures préventives. Le Docteur Melhag a rajouté qu'au niveau des mosquées, la gestion de l'application du protocole sani-

taire était plus stricte. « Si le nombre de contaminations continue à baisser cela veut dire que le pic a été atteint, mais malgré cela, l'application continue des règles sanitaires reste le seul moyen d'éviter une éventuelle vague, notamment avec l'ouverture des espaces publics et les commerces de grande affluence tels les cafétérias et les restaurants, sans oublier les plages », a-t-il rajouté.

Au sujet du nouveau vaccin contre le Coronavirus, le chercheur en virologie a estimé que la prévention primait sur la vaccination. « Malgré l'annonce de sa découverte, aucun vaccin n'est encore mis sur le marché. Pour le moment, il n'y a pas de solution pour les sujets infectés, sauf des protocoles par lesquels les médecins s'efforcent d'atténuer la gravité de l'épidémie », a-t-il estimé. À la fin, le Docteur Mohamed Melhag s'est arrêté sur un comportement observé chez certaines personnes, à savoir être contaminé et le dissimuler par honte. « Le fait de dissimuler l'infection aura de graves conséquences sur son entourage, en particulier les personnes à faible immunité et celles qui souffrent de maladies chroniques qui sont les plus vulnérables face à la Covid-19 », a-t-il conclu.

R.N

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Plus de 300 micro-entreprises impliquées

Le ministre des Ressources en Eau, Berraki Arezki et le ministre délégué auprès du premier ministre Chargé de la Micro-entreprise, Dayafat Nassim, sont parvenus à un accord permettant d'impliquer rapidement pas moins de 300 micro-entreprises dans l'amélioration du service public de l'eau. Selon un communiqué du ministère des Ressources en Eau, plus de 300 micro-entreprises vont signer, dans le cadre de cet accord conclu récemment, des contrats avec l'Algérienne des Eaux (ADE), dès la semaine prochaine. L'entretien des infrastructures, la prise

en charge des fuites sur les réseaux, l'installation des compteurs, la réparation des pompes et les réparations électriques font partie des tâches qui seront confiées, dans ce cadre, aux micro-entreprises des quatre coins du pays, selon la même source.

Les deux ministres se sont engagés, durant un entretien tenu la fin de la semaine écoulée, à revoir à la hausse le nombre de micro-entreprises qui s'impliquent dans le secteur afin d'améliorer le service public de l'eau, selon le communiqué. L'ADE qui accuse des insuffisances im-

portantes dans la gestion, déléguera de plus en plus des opérations techniques pour assurer la continuité du service public de l'eau", a précisé la même source, relevant que plus de 400.000 installations de compteurs seront effectuées en 2020, pour passer à un autre objectif en 2021, soit 1 million d'installations. Selon le ministère des ressources en eau, d'autres établissements du secteur, à savoir l'ANBT (agence nationale des barrages et transferts), l'ONA (office national d'assainissement) et l'ONID (office national d'irrigation et du drainage) se sont engagés à

s'inscrire dans la démarche qui "aura une incidence positive aussi bien sur le service public de l'eau, que sur les micro-entreprises". La "nouvelle approche" du Secteur des Ressources en Eau permettra de "dépasser les obstacles administratifs et surmontera les difficultés techniques et logistiques actuelles", ce qui permettra "plus de souplesse et de célérité dans les interventions et apportera un soutien considérable aux gestionnaires du service public de l'eau", poursuit le communiqué.

R.N

COMMISSION DE LA FATWA

Possibilité de sortir la Zakat avant l'échéance d'une année complète

La Commission de la Fatwa du ministère a indiqué, samedi, que l'acquiescement de la Zakat pouvait intervenir avant l'échéance d'une année complète, partant de son utilité pour les citoyens impactés par le nouveau Coronavirus. La Commission de la Fatwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a décrété, dans un communiqué, que "la Zakat peut être sortie avant son échéance d'une année complète, partant de son utilité pour les citoyens en besoin d'aide et d'accompagnement pour dépasser les difficultés induites par l'épidémie du Coronavirus,

notamment en ces jours du mois de Moharem, généralement préféré son acquiescement". Les fidèles qui ont avancé l'acquiescement de leur Zakat "sont tenus, à la date d'exigibilité initiale, revoir leur Nissab et en cas de différence entre le montant sorti et celui obligatoire à l'échéance d'une année complète, ils devront sortir la différence", avertit la Commission expliquant que l'avancement de la Zakat n'exclut nullement son exigibilité pour les acquis réalisés durant cet intervalle. Soulignant l'obligation de la Zakat sur les bétails et les produits agricoles, suivant les conditions et mo-

dalités établies, la Commission de la Fatwa rappelle que la Zakat purifie les biens, accroît les richesses et contribue à la prospérité de la société. A ce propos, elle exhorte les riches et les fortunés à redoubler leurs actes de charité et les bienfaiteurs à élargir leurs aumônes aux aspects relevant de l'intérêt général, notamment au profit des catégories démunies, et contribuant au renforcement du système de solidarité nationale et d'aide sociale, en cette veille de rentrée sociale et de conjoncture exceptionnelle.

R.N

CRISE POLITIQUE AU MALI

L'Algérie reste le plus proche possible de la scène

"Le Mali est pays extrêmement important pour nous et tout ce qui concerne le Mali nous concerne aussi", a indiqué Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum dans une déclaration à la presse à son arrivée dans la capitale malienne pour une visite d'une journée.



Le propos est fort, exprimant, en même temps, le souhait de l'Algérie de voir ce pays, avec qui nous partageons des centaines de kilomètres de frontière, retrouver la quiétude et l'inquiétude de la voir sombrer dans l'anarchie et l'insécurité. Avec le coup de force militaire qui a déposé le président élu, le moment est propice pour les différents agendas d'avancer ses pions. Les enjeux sont si importants que l'Algérie ne pourrait pas rester à l'écart de la scène. "Je suis venu sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour écouter d'abord, discuter et échanger les points de vue sur la situation au Mali de manière à ce que le peuple malien puisse vivre dans la paix, la sérénité et la concorde", a-t-il souligné. M. Boukadoum a, en outre, relevé que l'Algérie et le Mali sont

deux pays voisins qui partagent de longues frontières et qui sont liés par des relations "historiques, familiaux, tribaux et d'amitié". Boukadoum, s'est entretenu, vendredi, avec les membres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali, rapporte un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Cette rencontre a eu pour objet "la situation prévalant au Mali ainsi les paramètres de la sortie de la crise", note la même source. Lors de ces entretiens, le ministre des Affaires étrangères a réitéré "la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Mali en ces circonstances particulières, comme elle l'a toujours fait". Il a réitéré, à cet égard, "l'engagement indéfectible de l'Algérie en direction du Mali et du peuple malien frère, qui a depuis

toujours caractérisé les relations entre les deux pays, y compris dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger". Cette rencontre a été l'occasion de "réitérer l'attachement à sa mise en œuvre effectif pour une sortie durable de la crise au Mali". M. Boukadoum a mis en exergue la conviction de l'Algérie que "seule la voie pacifique du dialogue entre les enfants du pays est à même d'amorcer un réel processus permettant de surmonter les difficultés de l'heure", souligne le communiqué. A cette occasion, les membres du CNSP "ont exprimé leur gratitude pour cette visite, la première du genre et de ce niveau, qui constitue un grand geste d'amitié et de solidarité en direction du Mali. Ils ont exprimé

leur confiance en l'Algérie qui s'est toujours tenue du côté du peuple malien frère", ajoute-t-on. Au terme des discussions, les membres du CNSP, tout en réitérant leur attachement aux relations bilatérales avec l'Algérie, "ont exprimé leur souhait d'être accompagnés dans leurs efforts visant à aller vers une sortie de crise consensuelle dans les délais les plus courts possibles", conclut le communiqué du MAE. Pour rappel, M. Boukadoum a été dépêché par le président de la République pour une visite d'une journée au Mali, laquelle s'inscrit dans "la continuité des relations historiques de fraternité et de solidarité que l'Algérie a toujours entretenues avec le Mali", avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R.N

Brèves

CNLD

Les manifestants arrêtés vendredi ont tous été relâchés

Tous les manifestants arrêtés ce vendredi, dans différentes wilayas, ont été relâchés dans la soirée, comme rapporté par le CNLD. Selon les publications Facebook du Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD), les manifestants arrêtés lors des marches du vendredi à Mostaganem ont tous été relâchés à l'exception de trois d'entre eux, qui ont été placés en garde à vue et seront présentés devant le procureur de la wilaya de Mostaganem pour « outrage à corps constitué » et « destruction des biens publics ». La même source a également indiqué que tous les manifestants arrêtés dans 16 wilayas (Alger, Mila, Guelma, Annaba, Tlemcen, Tiaret, Tebessa, Sétif, Médéa, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Béjaïa, Skikda, Chlef, Laghouat et Oran) ont été relâchés. À Laghouat, Chlef et Guelma, les téléphones portables des personnes arrêtées ont été confisqués, tandis qu'à Oran les manifestants arrêtés ont été pénalisés d'amendes pour le non-port des masques, a souligné le CNLD.

R.N

JUSTICE

Le général Hassan sort de prison

L'ancien général-major Abdelkader Aït Ouarabi, dit Hassan, ancien chef de la direction de la lutte contre le terrorisme, au sein du Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS), a été libéré, après avoir purgé sa peine, selon plusieurs sources concordantes.

En fin août 2015, le général Hassan a été arrêté à son domicile à Chevalley (Alger), puis présenté devant le tribunal militaire de Blida, ensuite transféré à celui d'Oran pour « destruction de documents » et « infraction aux consignes militaires », suite à quoi, il a été condamné à 5 ans de prison ferme. Pour rappel, le général Abdelkader Aït Ouarabi était considéré comme l'homme fort de la lutte antiterroriste durant les années 1990 et 2000, et il était l'un des proches du général Mohamed Lamine Mediène, alias général Toufik (en détention), l'ancien chef du DRS.

R.N

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

Les mises en garde du FFS

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a réagi au projet de la révision de la constitution, lors de la première session de son conseil national extraordinaire, tenue vendredi. Le FFS a rendu publique l'intervention de son instance présidentielle lors du conseil national extraordinaire, tenu ce vendredi, et qui, en réaction à la révision de la constitution, « met en garde les autorités des risques d'échecs », notamment face à la situation sanitaire actuelle. « Notre parti n'a pas omis de mettre en garde le pouvoir en place, sur les risques d'échecs à vouloir imposer d'une manière unilatérale et autoritaire, une feuille de route politique et un référendum pour adopter une nouvelle constitution pour le pays, que seule une As-

semblée Nationale Constituante a la légitimité d'élaborer », a déclaré l'instance présidentielle du FFS. Le Front des Forces Socialistes a souligné qu'un « État démocratique fort » était la seule issue face aux menaces extérieures. « Face aux menaces extérieures qui guettent notre pays, nous considérons que seul un État démocratique fort de la légitimité populaire, garant d'une émancipation, politique, sociale et économique de son peuple est en mesure de préserver la souveraineté nationale. Face à ces dangers majeurs qui menacent notre souveraineté chèrement acquise et qui œuvrent en sourdine pour torpiller les dernières digues patriotiques contre l'ingérence étrangère sous toutes ses formes, nous réitérons notre attachement viscéral, à

la construction d'un consensus politique national et l'amorce d'un véritable dialogue inclusif, sincère et responsable », a souligné le FFS. « Au FFS à l'instar de l'écrasante majorité du peuple algérien, nous considérons que seul un processus constituant, nous permettra de construire des institutions réellement démocratiques et représentatives. C'est le même processus d'ailleurs, qui devra nous doter de la première constitution qui reflètera les aspirations et les attentes du peuple algérien », a rajouté l'instance présidentielle du FFS. Pour rappel, la révision de la Constitution sera soumise à un référendum le 1er novembre prochain, comme annoncé par le Chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune.

R.N

Brèves

FORMATION PROFESSIONNELLE

Assurer une rentrée sécurisée à plus de 530.000 apprentis

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a mis en avant, jeudi, son attachement à garantir une rentrée "sécurisée" à plus de 530.000 apprentis conformément à un protocole sanitaire "clair".

"Le ministère de la Formation professionnelle s'attèle à garantir une rentrée sécurisée, conformément à un protocole sanitaire clair, à plus de 530.000 apprentis devant rejoindre les établissements formation et d'enseignement professionnels, a déclaré à la presse Mme. Benfriha en marge d'une visite d'inspection aux projets de son secteur dans la wilaya d'Alger, en compagnie du ministre délégué chargé des Start up et de l'Economie de la connaissance Yacine Walid.

Elle a précisé, dans ce sens que les enseignants ont rejoint les postes de travail ce jeudi, alors que le personnel administratif et autres travailleurs ont repris le travail mercredi en vue de préparer l'année professionnelle après une suspension de plusieurs mois.

"Avant la rentrée des apprentis, les enseignants s'attèleront à la préparation des ateliers, des groupes et cours et à la planification pour la mise en place d'un protocole spécial rentrée conformément aux mesures sanitaires nécessaires", a-t-elle souligné. Lors de sa visite au Centre spécialisé en TIC à Rahmania (Alger Ouest), la ministre a mis l'accent sur l'importance d'assurer le transport et d'aménager l'espace pour accueillir les apprentis à la mi-octobre prochain appelant les responsables à livrer le projet, dont les travaux sont à 95% de taux d'avancement, le 15 septembre prochain.

Par ailleurs, la première responsable du secteur a fait état d'études en cours pour la réalisation de projets similaires à travers plusieurs wilaya du pays en réponse à la demande en matière de formation et au regard du besoin économique à ces centres spécialisés.

De son côté, Yacine Walid a affirmé que son département accordait "une grande importance" aux entreprises actives dans le domaine de l'économie numérique, précisant que des porteurs de projets ont été recensés dans le domaine de l'agriculture de précision et des porteurs d'idées innovantes à même de les aider à leur concrétisation.

APS

ENERGIE

Rencontre interministérielle sur les alternatives aux carburants polluants

Le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a annoncé la tenue d'une rencontre interministérielle demain prochain à Alger sur la promotion des carburants propres, notamment le GPLc et le GNC, afin de réduire le recours aux carburants polluants (essences, gazoil et diesel).



Outre le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, la rencontre regroupera trois autres secteurs concernés par le dossier des énergies propres, à savoir le ministère de l'Energie, celui des transports en plus du ministère des start-ups, a indiqué M. Chitour à l'occasion d'une visite d'inspection effectuée au niveau de la station GNC (gaz naturel comprimé) de Naftal située dans la commune de Rouiba (Est d'Alger).

"C'est la seule station de remplissage de GNC existante à l'échelle nationale", a noté le ministre, en soulignant l'impératif de développer un réseau de station pour la commercialisation de ce carburant écologique utilisé pour les camions poids lourds et les bus, comme alternative au diesel. "Cela devrait limiter davantage l'utilisation des énergies polluantes", a-t-il assuré.

M. Chitour a fait savoir que la réunion portera sur les actions à engager pour la promotion du GNC et la réduction progressive

des essences, du gazoil et du diesel, ainsi que sur le programme de conversion des 200.000 véhicules en GPLc. Il a évoqué à ce titre l'implication de 200 micro entreprises au programme de conversion de ces véhicules en GPLc prévue pour 2021, rappelant que le coût des 200.000 kits importés atteindrait 60 millions d'euros à raison de 300 euros l'unité.

Selon le ministre, l'Etat supportera 50% du coût de la conversion des véhicules en GPLc, affirmant néanmoins que la priorité sera accordée aux chauffeurs de taxis. S'adressant aux responsables de Naftal, il a mis en avant la nouvelle politique énergétique du pays "qui mise énormément sur la rationalisation de la consommation d'énergie dans le secteur du transport qui absorbe à lui seul 40% de l'énergie produite".

Cette politique, a-t-il poursuivi, consiste également à réduire l'importation des carburants (essences et diesel) pour les besoins des transports, en rappelant que le pays importe annuellement près de 2 millions de tonnes de carbu-

rants pour un montant de 2 milliards de dollars.

Pour rationaliser la consommation des carburants dans le secteur, le ministre recommande également de réduire l'importation des voitures qui consomment plus de 5 litres aux 100 kilomètres. "Nous sommes en moyenne à 7 litres consommés aux 100 km, contre 5 litres aux 100 km en Europe", a-t-il fait constater.

Pour sa part, le directeur général de Naftal, Kamel Benfriha, a affirmé que sa société compte engager des projets avec des partenaires étrangers pour la réalisation de stations GNC similaires à travers le territoire national. Il a toutefois précisé que dans ces projets de partenariats, il y aura une intégration nationale progressive de composants entrant dans la fabrication des équipements. "Le taux d'intégration sera déterminé en fonction de la rentabilité des équipements fabriqués localement", a-t-il indiqué. L'objectif de la station GNC est de fournir certains gros consommateurs en GNC mixé au gazoil ou

en GNC uniquement. Il s'agit de l'UTUSA, avec six bus, la Sonelgaz (quatre véhicules) et de la SNVI qui a fabriqué un prototype d'un bus qui fonctionne uniquement au GNC. S'adressant au ministre, le directeur générale de Naftal a relevé le problème de stationnement pour les véhicules qui roulent au GPLc qui ne sont pas autorisés, relève-t-il, à l'accès aux parcs de stationnement en sous-sol.

"C'est une consigne de sécurité qui a été imposée à une certaine époque pour des raisons sécuritaires mais elle n'a pas de sens car les statistiques de par le monde prouvent que les véhicules Gplc sont plus sécurisés que les véhicules carburants", a-t-il argué. De plus, a-t-il soutenu, "il n'y a aucun texte de loi en Algérie qui interdit les voitures Gplc d'accéder aux parkings". Naftal espère régler ce problème par l'annulation pure et simple de cette mesure ou par sa réglementation par des textes de loi, selon le même responsable.

APS

E-PAIEMENT

Les commerçants sommés de mettre en place le service avant le 31 décembre

Le ministère du Commerce a porté, jeudi, à la connaissance des commerçants l'obligation de mettre, à la disposition des consommateurs avant le 31 décembre prochain, des instruments de paiement électronique, pour leur permettre de régler leurs achats à travers un compte bancaire ou postal. Cette décision intervient en application de l'article 111 de la loi de Finances 2020 portant obligation pour les commerçants de mettre à la disposition des consommateurs des instruments de paiement électronique, a précisé le

ministère dans un communiqué.

Dans ce cadre, l'ensemble des commerçants est invité à se rapprocher des services d'Algérie Poste et/ou des banques et établissements financiers pour formuler une demande d'équipement de leurs locaux commerciaux en moyens nécessaire (TPE, QR Code), en vue d'assurer le service e-paiement, a indiqué la même source.

"Les commerçants sont tenus de se conformer à ces dispositions avant le 31 décembre 2020, et ce, en déposant une demande au niveau des

services compétents relevant d'Algérie Poste ou des banques, qui leur délivrent des accusés de réception", a-t-on ajouté de même source. Tout commerçant n'ayant pu obtenir ces équipements, au-delà de cette échéance, pourra faire prévaloir l'accusé de réception de sa demande devant les agents en charge des contrôles.

Pour plus d'informations, le ministère du Commerce invite les commerçants concernés à se rapprocher des directions régionales et locales, a conclu le communiqué.

COMMERCE

Les Émirats annulent leur boycott d'Israël

Les Émirats Arabe Unis (EAU) ont annulé leur boycott d'Israël et autorisent la conclusion d'accords commerciaux et financiers entre les deux pays, rapporte hier l'agence de presse émiratie WAM.



Suite à l'annonce de l'accord de paix avec Israël, l'émir d'Abou Dhabi et président de la fédération des EAU, le cheikh Khalifa ben Zayed al Nahyan, a signé un décret abolissant le boycott d'Israël et ses sanctions. Le décret s'inscrit dans le cadre des efforts des EAU pour élargir la coopération diplomatique et commerciale avec Israël et en établissant une feuille de route pour le lancement d'une coopération

conjointe, menant à des relations bilatérales en stimulant la croissance économique et en promouvant l'innovation technologique, précise la même source. Suite à l'abolition de la loi de boycott d'Israël, les particuliers et les entreprises aux EAU peuvent conclure des accords avec des organismes ou des individus résidents en Israël ou lui appartenant de par leur nationalité, en termes d'opérations commerciales, financières ou de toute autre trans-

action de quelque nature que ce soit. Sur la base du décret, il sera permis d'entrer, d'échanger ou de posséder des biens et produits israéliens aux EAU et de les échanger, explique le même média. Le 13 août dernier, les EAU et Israël ont signé, sous l'égide des États Unis, un accord de paix visant à normaliser les relations entre les deux pays. Cette annonce a par ailleurs suscité la réprobation de la classe politique

algérienne qui a dénoncé « un coup de poignard dans le dos de la cause palestinienne et une trahison totale ». Pour rappel, la compagnie aérienne israélienne Al assurera lundi son premier vol commercial direct vers les Émirats arabes unis. Une délégation officielle israélienne et des responsables américains, dont le conseiller du président américain Jared Kushner, sera à bord du vol.

R.E

TURQUIE-UE

L'OMC tranchera le différend sur les produits sidérurgiques

L'Organisation mondiale du commerce a annoncé vendredi qu'elle allait mettre en place un groupe d'experts pour enquêter sur les contingents tarifaires imposés par Bruxelles sur certains produits sidérurgiques turcs, suite à une plainte de la Turquie. Ce conflit porte sur les "mesures de sauvegarde" - qui prennent dans cette affaire la forme de contingents tarifaires - prises par l'Union européenne en janvier 2019 sur les importations de certains produits sidérurgiques turcs.

La Turquie, qui a contesté les mesures prises par l'UE et l'enquête ayant abouti à leur imposition, s'est tournée vers l'OMC en mars 2020, réclamant dans un premier temps des consultations bilatérales sur ce dossier. Mais les discussions ont échoué, de sorte que les autorités turques ont demandé en juillet à l'OMC de trancher le litige. Selon la demande déposée par la Turquie en juillet dernier, Ankara juge les mesures prises par Bruxelles "incompatibles avec les obligations de l'Union européenne au titre du GATT (ancêtre de

l'OMC) de 1994 et de l'Accord sur les sauvegardes". Un membre de l'OMC peut prendre de telles mesures temporairement pour protéger une branche de production nationale donnée contre un accroissement des importations d'un produit qui cause ou menace de causer un dommage grave à ladite branche de production. Mais elles sont soumises à certaines règles et peuvent faire l'objet de litiges commerciaux à l'OMC.

R.E

G20

Le commerce international des marchandises commence à se rétablir

Le commerce international des marchandises du G20 s'est effondré en avril 2020 mais a commencé à se rétablir en mai et juin, suite aux assouplissements des mesures de confinement de COVID-19, selon une analyse de l'OCDE publiée jeudi. Les mesures COVID-19 introduites dans la plupart des pays ont fait chuter le commerce des marchandises du G20 au deuxième trimestre 2020. Par rapport au premier trimestre 2020, les exportations ont baissé de 17,7% et les importations de 16,7%, la plus forte baisse depuis la crise financière de 2009, selon la même source. Les données mensuelles du deuxième trimestre révèlent que

l'effondrement du commerce s'est produit en avril 2020, lorsque la plupart des pays ont mis en place des mesures de confinement COVID-19 strictes. Par rapport à mars 2020, les exportations et les importations du G20 ont chuté respectivement de 18,7% et 16,0%. Cependant, les données pour mai et juin indiquent une reprise partielle par rapport aux ceux d'avril dans presque toutes les économies du G20, avec l'assouplissement des mesures de confinement. Les données de juillet, pour les économies dont les données sont disponibles, indiquent une amélioration continue. La Chine a été la seule économie du G20 à enregistrer une

croissance des exportations au deuxième trimestre 2020 (en hausse de 9,1%), après une baisse de 9,3% au premier trimestre. Les importations chinoises ont cependant continué de reculer, de 4,9%. L'Australie n'a enregistré qu'une baisse à un chiffre de ses exportations (en baisse de 4,4%) et des importations (en baisse de 5,6%). Au Japon, les exportations ont diminué de 15,2% et les importations de 4,6%, tandis qu'en Corée, les exportations ont chuté de 20,1% et les importations, de 10,8%. L'Inde et l'Indonésie ont connu des baisses particulièrement fortes des exportations (respectivement de 30,1% et 15,9%) et des importations (de 47,4% et

18,5% respectivement). Les exportations et les importations ont également chuté de façon abrupte en Amérique du Nord. Des effondrements similaires ont été observés en Europe. Les exportations de l'UE 27 ont chuté de 21,3% et les importations de 19%. La France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont vu leurs exportations diminuer respectivement de 29,3%, 22,5%, 26,5% et 23,6% tandis que les importations ont baissé respectivement de 20,4%, 15,6%, 23,3% et 25,2%. Les exportations russes ont reculé de 24,6% et les importations de 14,9%, selon la même source.

R.E

MENA

La reprise économique sera plus difficile si l'épidémie de coronavirus s'aggrave

Une escalade de l'épidémie de virus dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA) au cours des semaines et des mois à venir entraînerait un resserrement des restrictions, conduisant à des défis encore plus grands que prévu pour la reprise économique, selon un rapport de Capital Economics. La société indépendante de recherche économique, basée à Londres, a noté dans sa nouvelle évaluation de l'état du COVID-19 que la crise pourrait à terme laisser des séquelles économiques très profondes. "Des données récentes ont déjà montré que le chômage en Egypte a augmenté, et une enquête de la Chambre de commerce de Dubaï a montré que plus de 75% des entreprises de voyages et de tourisme pourraient fermer leurs portes d'ici la fin de l'année", notent les auteurs du rapport. Le Golfe avait été l'épicentre de l'épidémie de coronavirus dans la région ayant représenté environ 80% des nouveaux cas entre avril et mi-juillet, ont-ils fait observer.

La réponse rapide des autorités qui ont imposé des verrouillages stricts ainsi que des tests à grande échelle ont permis une réduction du nombre de nouveaux cas quotidiens depuis le début du mois de juillet, note le rapport, affirmant cependant que les cas aux Émirats arabes unis (EAU) ont commencé à augmenter ces dernières semaines pour atteindre leurs niveaux les plus élevés depuis la mi-juillet. "Les autorités ont déjà prévenu que si les choses continuent de se détériorer, elles pourraient réimposer le couvre-feu national et les programmes de stérilisation". Selon James Swanston, économiste spécialisé de la région MENA chez Capital Economics, "Dubaï est l'économie la plus vulnérable de la région aux mesures de distanciation sociale, aux interdictions de voyager et aux verrouillages, prévenant qu'il y a un risque réel que la crise déclenche de nouveaux problèmes d'endettement dans l'émirat.

Quant à l'Egypte, où l'on craignait que l'assouplissement du verrouillage soit intervenu trop tôt, elle enregistre une augmentation de nouveaux cas quotidiens à la fin mai et au début juin. "Depuis, le nombre de nouveaux cas quotidiens est passé d'une moyenne de près de 1500 à moins de 200". Pour leur part, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et le Liban ont vu le virus se propager rapidement ces dernières semaines. "Ces économies sont les plus vulnérables de la région à un nouveau resserrement des mesures d'enfermement, et les reprises pourraient s'avérer encore plus faibles que ce que nous prévoyons actuellement", a déclaré le même économiste. "Au Liban, les blessures et les décès à grande échelle résultant de l'explosion de Beyrouth au port au début du mois ont mis à rude épreuve un système de santé déjà sollicité, incitant les autorités à imposer un verrouillage partiel et des couvre-feux nocturnes", a-t-il ajouté.

R.E



COMMUNE DE SABT (TIARET)

Les jeunes ambitionnent de créer des coopératives d'élevage cunicole

Les participants à une session de formation sur la cuniculture, clôturée jeudi, dans la commune de Sabt (wilaya de Tiaret) ont plaidé la création de coopératives cunicoles dans cette région, a-t-on appris d'un encadreur de cette session.

L'encadreur Mohamed Mokrane Noad a souligné que les recommandations issues de cette session de formation au profit de 16 jeunes chômeurs de la commune de Sabt, s'inscrivent dans le cadre du programme de soutien au dévelop-

ment local durable et aux activités sociales dans le nord-ouest de l'Algérie financé dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne.

Ce programme porte, entre autres, la création par des jeunes de coopératives d'élevage de lapins dans le but de préserver cette activité séculaire associée à la région et de la moderniser pour contribuer au développement local de la commune et générer des emplois.

La même source a fait savoir que "la création de coopératives de

jeunes versées dans la cuniculture en tant qu'activité non coûteuse et facile contribuera à fournir divers produits liés à cet élevage dont les viandes, le cuir, la fourrure et des résidus en tant que produits organiques actifs en compost agricole". Pour sa part, le représentant de l'instance locale de ce programme, Mohamed Yacine Nouri, a rappelé que cette session de formation de cinq jours, a été organisée par l'Agence de développement local (ADS) de la wilaya de Tiaret. Il a par ailleurs rappelé que des sessions

de formation dans le domaine des plantes médicinales et aromatiques ont été également organisées auparavant.

Il est prévu aussi le lancement d'autres formations en apiculture au profit des jeunes de quatre communes de la wilaya. Il s'agit de Nadhora, Madna, Tagdamet et Sabt. Ces sessions de formation visent à créer et promouvoir des activités génératrices de revenus et d'emplois et à valoriser des produits locaux, soutenir et activer des mécanismes liés à ce domaine.

Brèves

COMMUNE TIOUT
(NÂAMA)**290 millions DA
pour des quartiers
endommagés
par les crues**

Une enveloppe de 290 millions DA a été allouée pour l'aménagement des quartiers de la commune de Tiout endommagés par les crues survenues en juin dernier, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Nâama. Ce montant sera consacré à la réalisation d'un mur pour protéger des crues la partie en aval de Sidi Lekbir, limitrophe de l'oued, le vieux Ksar ainsi que le réaménagement du réseau d'assainissement et de drainage des eaux pluviales des quartiers affectés par la crue, a-t-on signalé. Les travaux seront lancés prochainement après l'achèvement des démarches techniques et administratives, a indiqué la même source. Ils consistent aussi à poser de nouvelles canalisations pour l'évacuation des eaux usées et pluviales hors de la zone inondée vers l'embouchure principale de la commune, a-t-on précisé. Cette opération sera suivie, dans le cadre de programmes futurs de la direction locale des ressources en eau, par d'autres projets visant le renouvellement et le renforcement total du réseau de transfert d'eaux usées et de drainage des eaux pluviales dans cette commune et régler définitivement le problème des crues qui menacent la région et ses terres agricoles.

OUARGLA (ZONES
D'OMBRE)**Plus de 130
opérations de
raccordement aux
réseaux d'électricité
et de gaz**

Pas moins de 133 opérations de raccordement à l'électricité et au gaz ont été retenues au second semestre de l'année en cours pour les zones d'ombre de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Dix (10) opérations d'alimentation en électricité et gaz ont été finalisées à travers certaines régions de la wilaya, et un nombre similaire fera l'objet d'études et de préparation de leur dossier administratif en prévision de leur lancement, a indiqué le directeur de la concession de distribution de Sonelgaz d'Ouargla, Othmane Benothmane. A ces projets s'ajoutent 31 autres en phase de préparation de la signature des contrats entre les communes bénéficiaires et la direction de la concession de distribution d'Ouargla pour leur lancement, a-t-il ajouté en signalant que l'étude et la concrétisation des opérations projetées seront finalisées avant la fin de l'année en cours. Le programme de la Sonelgaz prévoit, en outre, l'équipement de huit (8) zones éloignées et enclavées en systèmes d'énergie solaire pour répondre à leurs besoins énergétiques, vu les coûts élevés de leur raccordement au réseau électrique classique, a fait savoir M. Benothmane. Inscrits au titre du programme arrêté par les pouvoirs publics pour le développement des zones d'ombre à travers le pays, ces projets, prévoyant entre autres le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, la réalisation de routes, l'alimentation en eau potable et d'autres actions de développement, visent l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans les régions enclavées et reculées, selon le même responsable.

TIZI-OUZOU/ PROJETS DE HAROUZA

**La conservation des forêts dénonce
"des centres d'intérêts"
derrière les incendies**

Le projet de forêt récréative de Harouza, surplombant la ville de Tizi-Ouzou, "dérange des centres d'intérêts" convoitant l'assiette foncière et qui sont derrière les deux incendies ayant ravagé cette forêt, a indiqué jeudi un responsable de la conservation locale des forêts.



"Ce projet dérange des centres d'intérêts, notamment, ceux qui veulent s'accaparer de l'assiette foncière pour y ériger des promotions immobilières et autres villas", lit-on sur la page officielle de la conservation sur les réseaux sociaux. Contacté par l'APS, le conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand, a indiqué que "plusieurs faits concordent vers la qualification de ces incendies, qui ont ravagé précisément

l'assiette devant servir à ce projet de forêt récréative, de criminels."

Le projet, a-t-il rappelé, "a suscité une forte opposition dès le début de la part de ceux qui veulent faire capoter le projet et s'accaparer cette assiette sur laquelle ils avaient installé des décharges sauvages, des parkings payants et même érigé plusieurs constructions illicites."

Une plainte a été déposée contre X suite au premier incendie qui avait ravagé 14 hec-

tares la semaine écoulée et une autre le sera incessamment après évaluation des dégâts occasionnés par le second incendie qui s'est déclaré mercredi, a-t-il dit. "Nos équipes sont sur le terrain pour évaluer les dégâts et préparer un dossier pour le dépôt d'une plainte," a-t-il souligné.

L'ouverture partielle de ce projet de forêt récréative à Harouza, véritable poumon écologique de la ville des genêts, lancé en 2013 et qui devait être réalisé sur une

superficie globale de 66 hectares, était prévue pour cet été avant d'être reportée pour cause de la crise sanitaire de Covid-19 sévissant dans le monde entier. "Plusieurs équipements ont été installés, des sanitaires, baches à eau, l'électricité, ainsi que les travaux d'assainissement et l'ouverture de plusieurs pistes pour les randonnées ont été réalisés," a, en outre, souligné M. Ould Mohand qui a déploré ces incendies qui "vont reporter encore son ouverture."

TIZI-OUZOU

**Construction de deux thoniers de pêche
en haute mer**

La construction de deux thoniers pour la promotion de la pêche en haute mer a été lancée le mois de juin dernier au niveau du chantier naval de la Société Algéria Koréa marine service (SARL SAKOMAS) à Azfoun, au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué mercredi son premier responsable, Nour El Islam Benaoudia. Ce projet, le premier en Afrique pour ce genre d'embarcation de 30 à 34 mètres, s'inscrit, a-t-il souligné lors d'une réception organisée sur les chantiers de l'entreprise, "dans le cadre du plan économique quinquennal 2020-2025 visant la promotion de la pêche en haute mer afin d'optimiser l'exploitation des ressources halieutiques nationales."

"Pour pallier au manque de ressources ha-

lieutiques enregistré sur les côtes algériennes, il a été décidé de promouvoir la pêche en haute mer qui nécessite des embarcations d'une certaine dimension et avec certaines mesures et caractéristiques," a-t-il expliqué, à ce propos.

La société SAKOMAS, spécialisée dans la construction de bateaux de pêche, a-t-il assuré, "possède les espaces nécessaires au niveau de son chantier, notamment, des hangars de 60 mètres de long et 20 de large, mais aussi l'expérience nécessaire pour la construction de ce genre d'embarcation dans le respect des normes de construction." Le projet, mené avec une société espagnole avec laquelle un contrat de partenariat a été signé en décembre 2019, pourra générer jusqu'à 600 postes d'emploi, "ce qui n'est pas

négligeable, en sus, des sommes en devise, en millions deuros, qu'il pourra préserver pour l'Algérie," a fait remarquer M. Benaoudia. S'agissant des deux bateaux de pêche de 14 mètres réalisés en fibre de verre et destinés à des clients mauritaniens dont la construction a été lancée en mars dernier, "ils sont finalisés à 90% et seront livrés aux clients dès la réouverture des frontières terrestres," a indiqué M. Benaoudia. Le responsable de la SARL SAKOMAS a indiqué également que d'autres commandes ont été adressées par des clients mauritaniens, sénégalais et de Côte d'Ivoire à son entreprise qui a déjà produit une dizaine de bateaux de ce type "petit métier" depuis son lancement en 2015.

TISSEMSILT

La production de la laine en hausse (DSA)

La production de la laine dans la wilaya de Tissemsilt a connu, durant la saison agricole en cours, une augmentation de près de 7.000 quintaux par rapport à l'année écoulée dont la production avait atteint les 5.486 qx, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale des services agricoles.



Le service des statistiques économiques a indiqué que cette hausse de la production est due à l'augmentation significative des têtes du cheptel, et celui du nombre d'éleveurs versés dans la production de la laine dans la région.

La même source a noté un intérêt certain des éleveurs aux opérations de la tonte de la laine, en particulier dans les zones connues pour l'élevage de bétail, telles que Lâayoune, Khemisti, Tissemsilt, Bordj Emir Abdelkader, Ammari, Ouled Bessam et Lardjam. Au cours

de cette campagne agricole, l'opération de tonte a touché plus de 342.555 têtes ovines. Par ailleurs, l'activité de tonte du cheptel à Tissemsilt est confrontée à un manque de main-d'œuvre qualifiée, car elle est l'apanage d'éleveurs âgés et pratiquée de manière traditionnelle.

La laine est collectée aux mois de mai et juin. Elle est destinée à la vente au niveau des marchés populaires de la région ou des wilayas avoisinantes, à l'instar du marché Hassi Fadoul (Djelfa), alors qu'une partie de cette ma-

tière est destinée aux entreprises publiques et privées activant dans le domaine des industries textiles.

La DSA, en coordination avec la Chambre agricole, a initié au début de la campagne agricole en cours des actions de sensibilisation ciblant plus de 100 exploitations d'élevage du bétail, au cours desquelles leurs propriétaires ont été invités à recourir aux équipements modernes dans l'opération de tonte de la laine afin d'augmenter la production de cette matière.

Brèves

CONSTANTINE (SECTEUR DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT)

Près de 2.900 aides financières attribuées aux professionnels

Plus de 2.893 aides financières ont été attribuées dans la wilaya de Constantine, au profit des professionnels du secteur du tourisme et de l'artisanat dont les activités ont été suspendues en raison de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris jeudi, du directeur local de ce secteur, Nourredine Bounafaâ.

L'opération a ciblé 2.515 artisans toutes spécialités confondues, 169 employés des agences de voyage, 123 professionnels des structures hôtelières, 41 travailleurs des restaurants classés ainsi que 14 autres relevant des structures de loisirs, a-t-il précisé à l'APS. Cette procédure, vient en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à permettre aux professionnels touchés par les répercussions de la propagation du nouveau coronavirus et les dispositions du confinement sanitaire de bénéficier d'aides financières, a expliqué le même responsable. L'opération a concerné exclusivement des pères de familles et les ayants droit à l'instar des veuves et des femmes divorcées avec des enfants mineurs à charge, activant dans les dits domaines, a affirmé M. Bounafaâ. La distribution de ces subventions financières de 10.000 DA, a été effectuée en "toute transparence" et conformément aux conditions arrêtées par les autorités publiques concernées, a encore indiqué le représentant local du secteur.

Il est à noter que le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya de Constantine dispose actuellement de 25 établissements hôteliers et plus de 140 agences de voyages et près de 20.000 artisans soit adhérents à la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

MÉDÉA

La polyclinique de Bouaiche "opérationnelle depuis quelques jours"

Une polyclinique est opérationnelle depuis quelques jours au niveau de la commune de Bouaiche, située à l'extrême sud de la wilaya de Médéa, mettant ainsi un terme aux souffrances des habitants de cette localité contraints à des déplacements de plusieurs kilomètres, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

La structure est dotée des équipements médicaux indispensables pour garantir des prestations sanitaires de proximité aux résidents de cette commune steppe et dispose, sur place, d'un staff médical (médecins et paramédicaux) pour permettre la prise en charge des patients, durant tous les jours de la semaine, a-t-on souligné.

Une ambulance médicalisée a été affectée à cette polyclinique dans le but d'assurer l'évacuation, le transport des malades et pourrait, éventuellement, servir dans les campagnes de vaccination ou de dépistage qui ont lieu cycliquement à travers les zones enclavées de la wilaya, a-t-on ajouté.

EL TARF

Campagne de sensibilisation pour se prémunir contre le coronavirus

Une campagne de sensibilisation inhérente au respect des gestes barrières de lutte contre le coronavirus et le code de la route ciblant les estivants et usagers de la route affluant vers la wilaya d'El Tarf a été lancée jeudi à l'initiative de la sûreté de wilaya.

Des barrages ont été dressés, à cet effet, à l'entrée des villes d'El Tarf, El Kala et d'El Chatt ainsi qu'à travers les différents accès des plages où une affluence impressionnante des visiteurs est enregistrée depuis une semaine, a indiqué le chargé de la communication de ce corps constitué.

Les conseils donnés par les agents de la police, accompagnés des éléments de la protection civile et de représentants

de la société civile, ont trouvé, a-t-on souligné, un écho favorable chez les estivants qui semblaient "conscients" des risques qu'ils encourent en cas de non suivi des mesures de prévention, principalement la distanciation physique et le port de masque de protection, a détaillé le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Les usagers de la route ont été également sensibilisés au respect du code de la route par des policiers qui ont, aux côtés des services de la gendarmerie et du mouvement associatif local, renforcé leur présence sur les routes, avec la réouverture des neuf (09) plages dans cette wilaya frontalière qui a accueilli, le week-end dernier, 464.000 estivants venus de divers horizons, a-t-on affirmé.

Même si la plupart des citoyens adoptent aujourd'hui un comportement plus responsable en veillant à porter leurs masques de protection et en observant davantage le réflexe de la distanciation physique, la sensibilisation reste indispensable du moment que le rush observé ces derniers jours fait baisser, par moment, la vigilance à certains estivants, a-t-on indiqué.

Aussi, les éléments de la protection civile ont invité les visiteurs à demeurer vigilants et à ne pas fréquenter les plages non surveillées, rappelant que cinq (5) victimes, noyées dans des plages non surveillées, sont à déplorer depuis le début de l'été. Les mêmes services ont relevé que le week-end dernier, 119 baigneurs ont été épargnés d'une mort certaine, 35 autres

secourus sur place et 14 autres ont dû être transférés au service des urgences pour une prise en charge médicale. Nombreux sont les baigneurs sensibilisés au niveau de la corniche de la plage El Mordjane ou à la grande plage, relevant de la daïra d'El Kala, à faire part de leur satisfaction quant aux moyens de prévention mis à leur disposition, notamment la réservation de lieux pour un massage plus sécurisé des bavettes et masques de protection utilisés.

Ces campagnes de sensibilisation se poursuivront pour cibler l'ensemble des points jugés "à risque" pour les estivants et visiteurs de cette wilaya dans l'extrême Nord-est du pays, a relevé le commissaire principal Labidi.



CAF CC : L'Algérie n'aura qu'un seul représentant ?

Après avoir annoncé l'annulation de l'édition 2019/2020 de la Coupe d'Algérie, il était devenu évident pour l'ensemble des acteurs du football algérien, hormis l'instance fédérale, que le quatrième représentant national en compétition internationale serait le quatrième au classement général de Ligue 1 à savoir la JS Kabylie. La Fédération algérienne de football vient d'annoncer, dans un récent communiqué de presse, que la

FAF « n'a à aucun moment abordé, lors de cette réunion, le sujet relatif au deuxième représentant algérien dans la Coupe de la CAF édition 2020/2021. »

S'il est vrai que la question n'a pas été évoquée durant cette rencontre entre les représentants de clubs, la FAF et la LFP, il était devenu évident que la JS Kabylie prendrait part à la Coupe de la CAF en compagnie de l'ES Sétif.

Cette nouvelle sortie de l'instance fédérale arrive à seulement trois jours de la date butoir pour communiquer à la CAF la liste finale des représentants des différentes associations.

Ayant les prérogatives pour désigner les participants algériens, la FAF hésite encore à régler cette question définitivement au risque de n'avoir qu'un seul représentant lors de la prochaine Coupe de la CAF.

DZfoot.com

Brèves

JÜRGEN KLOPP
(ENTRAÎNEUR
DE LIVERPOOL)

Nous n'avons pas les moyens pour Messi

L'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp a reconnu qu'il serait très intéressé par l'international argentin Lionel Messi annoncé sur le départ, avant de briser les rêves de ses supporters en ajoutant: "mais aucune chance que ça arrive". "Intéressé? Qui ne voudrait pas de Messi dans son équipe?", s'est interrogé le coach allemand en conférence de presse avant le Community Shield samedi, à Wembley, contre Arsenal. "Mais aucune chance que ça arrive. Les chiffres ne sont pas du tout dans nos capacités. Mais, c'est un bon joueur, honnêtement...", a-t-il ajouté dans un sourire. Manchester City, grand rival de Liverpool ces dernières saisons, est en pole position pour accueillir l'Argentin s'il quitte les Blaugranas, en raison de ses liens avec Pep Guardiola. Une perspective qui inquiète un peu Klopp. "Cela aiderait évidemment Man City et les battre deviendrait plus dur", a-t-il reconnu. "Ce serait aussi super pour la Premier League, mais je ne suis pas certain qu'elle ait vraiment besoin de son renfort", a-t-il complété, toujours en souriant. "Il n'a jamais joué dans un autre championnat. Le football est différent, ici. J'aimerais bien voir ça, mais je ne suis pas sûr que ça arrivera", a encore poursuivi Klopp.

R.S

FOOT/ MARSEILLE

L'entraîneur Villas-Boas "ne compte pas" du tout sur Mitroglou

L'attaquant grec Kostas Mitroglou n'a "même pas 1% de chances" de rester à l'Olympique de Marseille, a assuré vendredi l'entraîneur André Villas-Boas, cherchant une porte de sortie pour le joueur déjà prêt deux fois en 18 mois. "Il n'a même pas 1% de chance de revenir dans l'effectif", a tranché +AVB+ lors d'une conférence de presse en "distanciel", où le coach répondait aux questions posées par écrits par les journalistes. Mitroglou, prêt à Galatasaray (Turquie) puis au PSV Eindhoven (Pays-Bas), a réintégré le groupe marseillais, mais "j'ai parlé avec lui, parfois il va venir s'entraîner avec nous, mais il sait que je ne compte pas sur lui, on cherche une porte de sortie", a poursuivi Villas-Boas. Il reste un an de contrat au bu-teur international grec, et "on ne peut évidemment pas mettre un joueur à la porte", précise le technicien, mais l'OM cherche à vendre ou à prêter Mitroglou, recruté il y a trois ans au Benfica Lisbonne. Mitroglou "m'a dit que j'étais l'unique Portugais avec qui il n'a pas eu une bonne relation", a raconté AVB. "C'était franc et direct, mais je lui souhaite le meilleur, je l'aime bien, mais on cherche un attaquant et ce ne sera pas lui." "Malheureusement", le joueur "s'est blessé à l'entraînement", mais "on va essayer de le maintenir en forme, parfois avec nous, parfois avec le préparateur physique", pour l'aider à trouver un club, a conclu AVB. Après une première saison à 13 buts en 30 matches toutes compétitions confondues, le barbu grec a peu à peu disparu de l'équipe avant d'être prêt au Galatasaray Istanbul en janvier 2019.

R.S

PORTUGAL

Ronaldo veut "conquérir le monde" et "battre des records"

La star de la Juventus, le Portugais Cristiano Ronaldo a affiché jeudi de plus fortes ambitions, en se fixant les objectifs de battre encore des records et conquérir le monde, pour laver l'affront de l'élimination de son club en 8e de finale de la Ligue des champions.

"Alors que je me prépare pour ma troisième saison en tant que +Bianconero+, ma motivation et mon ambition sont plus fortes que jamais", a-t-il écrit sur son compte Instagram.

"Des buts, des victoires, de l'engagement, de l'investissement et du professionnalisme", a énuméré l'attaquant portugais âgé de 35 ans. "De toutes mes forces et avec l'aide précieuse de mes coéquipiers et de l'encadrement de la Juve, nous allons travailler pour conquérir à nouveau l'Italie, l'Europe, le monde et pour battre des records", a martelé "CR7". Depuis son arrivée en Italie, Ronaldo a remporté le Championnat d'Italie deux fois, en 2019 et 2020, mais n'a pas dépassé les quarts de finale avec des échecs contre l'Ajax Amsterdam en 2019 (quarts de finale, 1-1, 1-2) et contre Lyon cette année (8e de fi-



nale, 0-1, 2-1). Ronaldo a inscrit cette saison 37 buts toutes compétitions confondues, un record pour un joueur de la Juve. "Je veux aller encore plus haut et atteindre tous nos objectifs", a-t-

il prévenu alors que la saison 2020-21 du Championnat d'Italie débute le 19 septembre. La Juve, désormais entraînée par l'ancien international italien Andrea Pirlo, visera un dixième

Scudetto consécutif et tentera de mettre fin à une longue disette en Ligue des champions, son second sacre en C1 remontant à 1996.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE ANGLAISE (TRANSFERTS)

Thiago Silva (PSG) rejoint Chelsea pour un an

Le défenseur international brésilien Thiago Silva, dont le contrat avec le Paris SG est arrivé à terme, s'est engagé vendredi pour un an avec Chelsea (Premier league anglaise de football), plus une année en option, ont annoncé les "Blues" vendredi. "Chelsea Football Club annonce la signature de l'un des grands noms du monde du football, Thiago Silva, qui s'engage pour un an, avec une année supplémentaire en option", a indiqué le club londonien dans un communiqué. Après huit années de bons et loyaux services, Thiago Silva a fait ses adieux au Paris SG, finaliste malheureux de la Ligue des champions face aux Allemands du Bayern Munich (0-1).

"Je suis tellement heureux de rejoindre Chelsea. Je suis ravi de faire partie de l'équipe enthousiasmante de Frank Lampard et je suis ici pour me battre pour des titres", a déclaré le joueur, cité dans le communiqué. Avec le club parisien, le Brésilien a remporté 25 titres, dont sept trophées de champion de France, lui qui avait accepté de prolonger son contrat pour deux mois supplémentaires pour jouer le "Final 8" alors que son bail initial s'achevait le 30 juin dernier. A 35 ans, Thiago Silva quitte donc la France libre pour relever un nouveau challenge. Après la Serie A (AC Milan) et la Ligue 1, il va tenter de conquérir la Premier League cette saison 2020-2021.

R.S

JUDO

Trois événements au programme de l'IJF World Tour d'ici 2021

La Fédération internationale de judo a annoncé vendredi la tenue de trois épreuves du World Tour d'ici le début de l'année 2021, à savoir, les Grand Slam de Budapest et Tokyo, et les Masters de Doha. Sans donner de dates précises, l'IJF a assuré que le Grand Slam de Budapest aurait lieu en octobre, suivi de celui de Tokyo en décembre. Enfin, les Masters de Doha clôtureraient la saison "au début de l'année 2021". Les trois événements distribueraient des points qualificatifs pour l'épreuve olympique dans la capitale japonaise. Le communiqué de l'IJF indique également que les fédérations continentales sont en train de programmer des rendez-vous d'ici la fin de l'année. 16 épreuves figureraient initialement au programme 2020 du World Tour mais seules deux avaient pu avoir lieu avant que la saison ne soit interrompue par la pandémie de coronavirus il s'agit notamment du Grand Slam de Paris début février.

R.S

CÔTE D'IVOIRE

La Fifa demande l'arrêt du processus électoral à la FIF

La Fédération internationale de football (Fifa) a demandé à la Fédération ivoirienne (FIF) de suspendre immédiatement le processus électoral pour l'élection du nouveau président prévu le 5 septembre prochain et ce jusqu'à nouvel ordre, croit savoir RFI vendredi. La Fifa pointerait du doigt le climat délétère de la dernière assemblée de la Commission électorale qui n'aurait pas eu l'occasion de reprendre les tra-

vaux en toute quiétude et elle s'était terminée avec la démission du président de la Commission, l'ancien ministre des Sports René Diby. En outre, la Fifa demande à la FIF de lui faire parvenir d'ici ce vendredi 28 août plusieurs documents, notamment la liste des membres la Commission électorale ou encore un certains nombres de procès-verbaux, affirme la même source. Jeudi 27 août, la Commission électorale a rejeté la candidature

de Didier Drogba. Le dossier de Drogba présente bien trois clubs dont le célèbre Africa Sport, mais ce soutien n'a pas été validé parce que donné par son vice-président et non le président qui a offert son soutien au président de la Ligue Sory Diabaté (qui a reçu le soutien de 6 clubs de D1). Yacine Idriss Diallo, ancien troisième vice-président de la FIF et l'actuel vice-président de la Fédération et président de la Ligue Sory Diabaté ont vu leurs candi-

datures acceptées pour succéder à Augustin Sidy Diallo. Didier Drogba dispose "d'un délai de cinq jours" pour saisir la commission de recours. La candidature de Paul Koffi Kouadio a aussi été invalidée. D'autre part, le directeur de campagne de l'ancien joueur de Chelsea a indiqué sur RFI que Didier Drogba allait "en appeler à la Fifa" mais ne ferait pas le recensement tel qu'il est prévu dans le code électoral.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (USM ALGER)

Anthar Yahia dévoile une liste de 8 joueurs libérés

Le directeur sportif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Anthar Yahia, a dévoilé une liste de 8 joueurs libérés, en attendant de discuter avec Hicham Belkaroui, soulignant qu'il ne s'agissait nullement d'un "renvoi".



J'ai terminé les entretiens avec les joueurs en question, ou avec leurs agents, il s'agit de Ardi, Yaiche, Mansouri (gardien de but, ndr), Redjimi, Tiboutine, Chérif, Kheiraoui, et Oukkal. Il reste le cas du défenseur Belkaroui, qui se trouve actuellement en Tunisie. Dès qu'il rentre à Alger, nous allons discuter avec lui pour une éventuelle résiliation du contrat", a indiqué Anthar Yahia dans un entretien vidéo, diffusé jeudi soir sur la page officielle Facebook du club.

Antar Yahia (38 ans), a pu rallier Alger le dimanche 9 août à bord d'un vol de rapatriement d'Algériens bloqués en France, quelques mois après sa désignation à ce poste par le P-dg du Groupe Serport et président du Conseil d'administration de la SSPA Achour Djelloul. Il a entamé ses fonctions après une semaine de confinement, en s'attaquant au dossier des

libérés mais également au recrutement.

"Les joueurs en question sont toujours liés par un contrat avec le club. Il ne s'agit nullement d'un renvoi, mais nous allons trouver une solution, soit l'option d'un prêt, une résiliation du contrat à l'amiable, ou bien un départ avec un pourcentage sur une éventuelle revente pour le club", a-t-il ajouté.

Convoité par le MC Alger et le MC Oran, le portier Mohamed Lamine Zemmamouche, en fin de contrat, pourrait bien prolonger son aventure avec les "Rouge et Noir", comme souhaité par Anthar Yahia.

"Je suis en discussion avec notre gardien de but emblématique Zemmamouche, pour une éventuelle prolongation du contrat. Nous comptons sur lui. Il y aura d'autres jeunes éléments, à l'image de Khemaïssia, Boumechra, ou Benhamouda, ou en-

core Chita, qu'on va construire avec eux avec des prolongations qui sont dans les tuyaux. Il ne faut pas laisser partir nos enfants".

LE PAC REJETTE L'OFFRE DE L'USMA POUR BENKHALIFA

Appelé à évoquer le cas du milieu de terrain offensif Tahar Benkhalifa, que l'USMA souhaite prolonger le prêt pour une deuxième saison de suite, l'ancien capitaine de l'équipe nationale a révélé avoir essuyé un refus de la part du Paradou AC.

"Nous avons fait plusieurs propositions au PAC, en atteignant même le maximum de ce qu'on peut proposer, ça reste pour moi une offre très honorable. Malheureusement la proposition a été rejetée. Benkhalifa est un très bon joueur, nous espérons qu'il fasse partie de l'équipe pour la saison

prochaine. Nous sommes dans l'attente d'un signe de nos homologues du Paradou".

Pour ce qui est de l'attaquant du CS Constantine Ismail Belkacemi, convoité par l'USMA, Anthar Yahia a indiqué avoir discuté avec le joueur, dans l'objectif de le convaincre de rejoindre la formation de Soustara, mais rien n'est encore conclu.

"Belkacemi est un joueur qui a de bonnes statistiques, j'ai discuté avec lui au téléphone. On verra ce qui nous réserve l'avenir, mais nous n'allons jamais faire de la surenchère concernant le salaire, ce n'est pas notre stratégie".

Pour rappel, le club algérois assure jusque-là trois nouvelles recrues estivales : les défenseurs latéraux Fateh Achour (USM Bel-Abbès) et Saâdi Redouani (ES Sétif), ainsi que l'attaquant franco-algérien Oussama Abdeldjelil.

R.S

FOOT/LIGUE 1

L'ES Sétif demande l'application des décisions du TAS

Le Conseil d'administration de l'ES Sétif a demandé l'application des décisions du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne pour défalquer trois points au MC Alger et permettre au club sétifien de participer à la Ligue des champions d'Afrique, selon un communiqué publié vendredi soir par la SSPA/Black Eagles.

Faisant référence à la décision du TAS de Lausanne relative au match USMA-MCA où elle a donné gain de cause aux Rouge et Noir, la direction de l'ES Sétif demande à la Commission de discipline de la Ligue

de football ainsi qu'à la Fédération de défalquer 3 points au MCA et annoncer que l'ES Sétif disputera la Ligue des champions. L'administration de l'ESS tient à préciser dans son communiqué qu'elle a suivi toutes les procédures légales pour récupérer la deuxième place au club sétifien, demandant ainsi à la Ligue de football et la FAF d'éviter toute nouvelle transgression en utilisant l'indice comme précisé dans le communiqué de la FAF du 27 juillet dernier pour départager le MC Alger et l'ES Sétif qui ont comptabilisé le même nombre de points. Le Tribunal Arbitral du Sport

(TAS), sis à Lausanne (Suisse), avait rendu vendredi son verdict, en donnant gain de cause à l'USM Alger dans l'affaire du derby face au MC Alger. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni en session extraordinaire à la fin du mois de juillet dernier, avait validé l'arrêt du championnat de Ligue 1 en raison de la pandémie de Covid-19, déclarant ainsi le CR Belouizdad champion de la saison 2019-2020. En récupérant ses trois points, l'USMA termine la compétition à la 7e place, avec 32 points, en compagnie de l'AS Ain M'ilia.

R.S

Brèves

FOOT/ ALGÉRIE

L'Olympique Médéa reçoit le bouclier de champion de la Ligue 2

L'Olympique Médéa a reçu jeudi le bouclier de champion de la Ligue 2 professionnelle 2019-2020, au cours d'une cérémonie organisée au siège du club à Médéa en présence des membres du bureau exécutif de la Ligue de football Professionnel (LFP), conduit par le président Abdelkrim Medouar, rapporte vendredi LFP sur son site officiel.

Outre le bouclier, le président de la LFP a remis au club de la capitale du Titteri un chèque représentant la prime.

L'Olympique Médéa occupait la première place du classement de Ligue 2 avec 42 points, au moment de l'arrêt des compétitions le 16 mars dernier, décidé par les autorités du pays en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

En juillet dernier, la FAF avait validé le classement au moment de la suspension des championnats et décidé de l'accession de quatre clubs : l'O.Médéa, le RC Relizane, la JSM Skikda et le WA Tlemcen.

Le CR Belouizdad, désigné "à titre exceptionnel" champion d'Algérie 2019-2020, a reçu son bouclier mercredi soir, au cours d'une cérémonie organisée dans les salons du Groupe "Madar-Holding", actionnaire majoritaire du Chabab.

R.S

FOOT / TUNISIE- CS SFAXIEN

L'entraîneur Faouzi Benzarti aux commandes

L'entraîneur Faouzi Benzarti s'est engagé avec le CS Sfaxien jusqu'à la fin de la saison, en remplacement de Fathi Jbel qui a quitté le club au lendemain de la défaite face au CS Hammam-lif (1-2) pour le compte du championnat tunisien de première division de football.

Le nouvel entraîneur a dirigé vendredi au stade Mhiri de Sfax, sa première séance d'entraînement, en prévision du clásico de la 23e journée de la Ligue 1 qui l'opposera dimanche à l'Étoile du Sahel.

"Le club compte beaucoup sur Faouzi Benzarti pour réaliser les meilleurs résultats. Même si l'accord est conclu dans ces conditions-là, et même si l'assemblée générale électorale aura lieu bientôt (ndlr, le 2 octobre), le comité directeur partira la conscience tranquille en laissant à la disposition de l'équipe un entraîneur chevronné qui a dirigé les meilleurs clubs du pays", a déclaré à l'agence TAP le président du club, Moncef Khemakhem.

"Nous sommes d'accord sur tous les détails du contrat qui sera signé juste après la séance d'entraînement", a ajouté Khemakhem qui a tenu à rendre hommage à l'entraîneur Fathi Jbel pour le parcours réalisé avec le CS Sfaxien en remportant notamment avec lui la coupe de Tunisie et qui le quitte dans une honorable deuxième place, à quatre journées de la fin de la Ligue 1".

Benzarti avait entraîné le CS Sfaxien lors de la saison 1995-1996. Le CSS compte dans ses rangs l'attaquant algérien Zakaria Benchaâ prêt par l'USM Alger jusqu'à la fin de saison en cours.

R.S

FOOT / AFFAIRE USMA-MCA

Le TAS donne gain de cause à l'USMA, le derby ne sera pas rejoué

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), sis à Lausanne (Suisse), a rendu ce vendredi son verdict, en donnant gain de cause à l'USM Alger dans l'affaire du derby face au MC Alger, a appris l'APS vendredi auprès de la direction du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

"C'est une victoire pour nous. Le TAS nous a donné gain de cause, avec la décision de nous restituer les trois points défalqués, tout en infligeant une amende à la Ligue de football professionnel (LFP) et la Fédération algérienne (FAF). Le TAS a reconnu que ces deux instances ont bafoué les règlements. Le tribunal arbitral n'a pas mentionné dans le verdict qui nous a été transmis de rejouer le derby", a affirmé à l'APS le di-

recteur général de l'USMA Abdelghani Haddi.

L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA qui devait se jouer le 12 octobre 2019, en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était amoindri par l'absence de plusieurs joueurs, retenus en sélection nationale militaire, ou avec les sélections de leurs pays, comme cela a été le cas de l'attaquant international libyen, Muaid Ellafi.

Après un premier recours rejeté par la commission d'appel de la Fédération algérienne, le TAS algérien avait confirmé la décision prononcée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel : match perdu pour l'USMA (3-0), en plus d'une défalcation de trois points.

"Je tiens à préciser que nous n'avons aucun problème avec le MCA, mais plutôt avec les instances footballistiques nationales. C'est une question de principe, nous nous sommes engagés à aller jusqu'au bout. Dieu merci, aujourd'hui nous avons été rétablis dans nos droits", a-t-il ajouté.

Le Bureau fédéral de la FAF, réuni en session extraordinaire à la fin du mois de juillet dernier, avait validé l'arrêt du championnat de Ligue 1 en raison de la pandémie de Covid-19, déclarant ainsi le CR Belouizdad champion de la saison 2019-2020. En récupérant ses trois points, l'USMA termine la compétition à la 7e place, avec 32 points, en compagnie de l'AS Ain M'ilia.

R.S

Brèves

COLOMBIE

Trois personnes tuées par des hommes armés

Trois personnes, dont un mineur de 13 ans, ont été tuées par des hommes armés dans le nord-ouest de Colombie, le neuvième massacre dans le pays depuis le 11 août. Les faits se sont produits dans la nuit de jeudi à vendredi dans la commune des Andes, dans le département de Antioquia, a annoncé la police. Des hommes armés ont fait irruption dans une ferme où ils ont "tiré sans un mot" sur les victimes, a déclaré le colonel Ever Gómez, commandant de la police d'Antioquia, dans un message audio envoyé aux médias. Deux personnes sont mortes sur place et une autre à l'hôpital. Parmi les victimes "il y a un mineur de 13 ans", a précisé l'officier. La Colombie fait face depuis plusieurs mois à une escalade de la violence. L'ONU a recensé une trentaine de massacres depuis le début de l'année. Cette dernière répertorie comme "massacre" tout assassinat d'au moins trois personnes perpétré au même moment par le même auteur ou groupe d'auteurs. Depuis le 11 août, au moins 42 personnes sont mortes dans ces conditions. Le gouvernement accuse les groupes armés qui se financent par le narcotrafic d'être responsables de ces tueries qui consistent en des pires vagues de violence depuis la signature de l'accord de paix en 2016 avec la guérilla des Forces révolutionnaires de Colombie (FARC).

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

L'UE menace Ankara de nouvelles sanctions

Le représentant de l'UE pour la diplomatie Josep Borrell a menacé vendredi Ankara de nouvelles sanctions, s'il n'y a pas de progrès dans le dialogue avec Athènes sur la crise en Méditerranée orientale. "En l'absence de progrès de la part de la Turquie, nous pourrions établir une liste de nouvelles mesures restrictives" qui serait discutée au sommet de l'UE le 24 septembre, a dit M. Borrell, à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats membres à Berlin. "Le recours de l'UE à la menace de sanctions n'aide pas à résoudre le problème", a dit le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Hami Aksoy, ajoutant que cela poussait au contraire son pays à être plus déterminé que jamais. Les tensions entre Ankara et Athènes, qui se disputent certaines zones maritimes en Méditerranée orientale, riches en hydrocarbures, sont montées d'un cran cette semaine, avec des manœuvres militaires rivales, incluant d'un côté des navires de guerre turcs et américains, et de l'autre des bâtiments grecs, chypriotes, français et italiens. "Nous voulons donner une sérieuse chance au dialogue et j'apprécie énormément l'effort déployé par l'Allemagne -qui assure la présidence semestrielle de l'UE, ndr- pour trouver des solutions", a dit M. Borrell. Les 27 ministres de l'UE se sont entendus pour sanctionner de nouvelles personnalités - dont les noms ont été suggérés par Chypre - pour leur rôle dans les forages exploratoires turques dans les eaux revendiquées par l'île. Actuellement, seules deux personnes sont frappées de sanctions.

LIBYE

Le ministre de l'Intérieur suspendu



Le chef du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a décidé vendredi de suspendre provisoirement le ministre de l'Intérieur, après les incidents survenus lors de manifestations pacifiques à Tripoli la semaine dernière, où plusieurs manifestants ont été blessés. "Le ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha est suspendu provi-

soirement" et répondra à une "enquête administrative" sur "ses déclarations concernant les manifestations et les incidents survenus à Tripoli et dans d'autres villes", selon une décision du GNA. Des centaines de Libyens ont manifestés cette semaine pendant plusieurs jours à Tripoli, siège du GNA - reconnu par l'ONU et qui s'oppose au maré-

chal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est -, contre la corruption et la détérioration de leurs conditions de vie. Selon la décision, M. Bachagha sera interrogé sur "les autorisations et les permis délivrés" aux manifestants, les mesures de sécurité que son ministère a fournies pour protéger les manifestants mais aussi "les violations commises". Dès di-

manche, des hommes armés ont tiré à balles réelles pour disperser les manifestants, blessant plusieurs d'entre eux alors que d'autres ont été arrêtés. Ces incidents se sont répétés lundi et mercredi. Le ministre a accusé ces groupes armés d'avoir "enlevé et séquestré" des manifestants pacifiques, les menaçant de "recourir à la force pour protéger les civils".

TCHAD

Trois otages de Boko Haram, dont un médecin, libérés

Trois Tchadiens -Un médecin, un infirmier et leur chauffeur-, kidnappés il y a dix mois près du lac Tchad par le groupe terroriste Boko Haram, ont été libérés vendredi, ont annoncé les autorités locales. Le médecin-chef du district de Bagasola, son assistant et leur chauffeur avaient été enlevés le 30 octobre dans l'est et étaient apparus dans une vidéo de Boko Haram quatre mois plus tard. C'était la première fois que le groupe armé, originaire du Nigeria et qui sévit dans les quatre pays riverains du lac -Nigeria, Niger, Cameroun et Tchad- prenait des otages travaillant pour l'Etat et du personnel médical. Les trois otages "ont été libérés aujourd'hui par Boko Haram", a déclaré

vendredi soir par téléphone le gouverneur de la province du Lac Tchad, Abadi Sahir, cité par l'agence AFP. "Les trois otages ont été libérés", a confirmé un haut responsable des services de sécurité. Boko Haram a multiplié depuis un an attaques meurtrières et enlèvements de villageois dans le bassin du lac Tchad, une vaste étendue d'eau et de marécages truffée d'îlots repaires de terroristes. L'insurrection de Boko Haram, qui a débuté en 2009 dans le nord-est du Nigeria, et sa répression par l'armée, ont fait quelque 35.000 morts et près de 2 millions de déplacés en dix ans dans ce pays, selon l'ONU. Le groupe armé a étendu ensuite ses attaques au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins.

LIBAN

L'ONU prolonge d'un an sa mission de paix

L'ONU a renouvelé vendredi pour un an sa mission de paix au Liban (Finul), en réduisant ses effectifs autorisés. Une résolution en ce sens a été adoptée par le Conseil de sécurité à l'unanimité de ses 15 membres, selon des diplomates. "Reconnaissant que la Finul a appliqué avec succès son mandat depuis 2006, permettant un maintien de la paix et de la sécurité depuis lors", le Conseil "décide une réduction du plafond des effectifs de 15.000 militaires à 13.000", indique la résolution. Dans les faits, cette décision ne change pas grand-chose car les effectifs actuels de la Finul avoisinent les 10.500 Casques bleus, a indiqué à la presse une source diplomatique sous couvert d'anonymat. Par ailleurs, le texte "appelle le gouvernement du Liban à faciliter un accès rapide et complet de la Finul aux sites sur lesquels la force veut enquêter, y compris tous les endroits au nord de la Ligne bleue liés à la découverte de tunnels" en 2019. La résolution demande au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, "d'élaborer un plan détaillé, avec des échéances et des modalités spécifiques", en coordination avec le Liban et les pays contributeurs de troupes, pour mettre en œuvre ses recommandations de juin visant à améliorer les performances de la Finul. Dans un rapport, il avait alors préconisé une force "plus agile et plus mobile".

ZIMBABWE

Des diplomates étrangers dénoncent la "répression"

Les ambassadeurs de plusieurs pays occidentaux au Zimbabwe, dont les Etats-Unis et le Royaume-Uni, ont exprimé vendredi leur "vive préoccupation" après la récente vague de "répression" ordonnée par le gouvernement. Ces dernières semaines, plusieurs opposants au président Emmerson Mnangagwa ont été arrêtés pour avoir appelé à une manifestation, interdite pour cause de pandémie de coronavirus, dénonçant la corruption et la crise catastrophique que traverse le pays.

Parmi eux figurent le vice-président du principal parti d'opposition du pays, le Mouvement pour un changement démocratique (MDC), Job Sikhala, le chef du petit parti Transformer le Zimbabwe, Jacob Ngarivhume, ou le journaliste et lanceur d'alerte Hopewell Chin'ono. La célèbre écrivaine Tsitsi Dangaremba a elle aussi été interpellée puis remise en liberté sous caution. "Le Covid-19 ne doit pas servir de prétexte à une restriction des libertés fondamentales

des citoyens", écrivent les diplomates dans un communiqué. "Les libertés de la presse, d'opinion et de réunion sont universellement reconnues comme des droits fondamentaux et sont garanties par la Constitution du Zimbabwe", insistent les ambassadeurs du Canada, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Norvège, de Pologne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Leur lettre regrette également "la rhétorique inutile et les accusations" du régime contre ses opposants, la société civile et les diplomates étrangers.

BARRAGE SUR LE NIL

Le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie échouent à se mettre d'accord

Le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie ont échoué à se mettre d'accord sur un texte commun concernant la gestion du mégabarrage construit par Addis Abeba sur le Nil, a annoncé vendredi le ministre soudanais de l'Irrigation.



Après (...) un examen des travaux des groupes d'experts au cours des derniers jours, il est devenu clair que le processus de fusion des trois projets est au point mort", a déclaré dans un communiqué le ministre soudanais Yasser Abbas à l'issue d'une visioconférence avec ses collègues égyptien et éthiopien sous les auspices de l'Union africaine (UA). Durant dix jours, les experts des trois pays ont cherché en vain à

fusionner les projets d'accord préparés par les trois pays. Vendredi, ils ont présenté aux ministres de l'Irrigation et de l'Eau un rapport sur leurs travaux sans aboutir à un accord unifié. Ces tractations, entamées il y a plusieurs mois, ont été suspendues deux semaines à la suite de l'exigence par Addis Abeba de lier la gestion du barrage à une renégociation sur le partage des eaux du Nil bleu. Addis Abeba estime que le Grand

barrage de la Renaissance (Gerd) est essentiel à son développement économique et à son électrification tandis que Khartoum et Le Caire craignent que le futur plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique, haut de 145 mètres, ne restreigne leur accès à l'eau. Le Soudan et Égypte insistent également sur le fait qu'un accord "doit inclure un mécanisme pour résoudre les disputes qui pourraient surgir" entre les trois pays. Jusqu'à présent Adis Abeba refuse

un éventuel mécanisme, considérant que le barrage -dont la construction a commencé en 2011- lui appartient. "Parvenir à un accord exige une volonté politique", a dit vendredi le ministre soudanais, soulignant que la "poursuite des négociations dans leur forme actuelle ne conduira pas à des résultats pratiques". Il s'est toutefois dit prêt à reprendre la négociation à tout moment.

MAURICE

Importante manifestation contre le gouvernement

Une manifestation a rassemblé samedi des dizaines de milliers de Mauriciens descendus dans les rues de Port-Louis pour dénoncer la gestion par le gouvernement de la marée noire qui a ravagé la côte Sud-Est de l'île Maurice au début août. Une marée humaine a pris d'assaut en fin de matinée la place de la cathédrale, en plein cœur de la capitale, selon des médias locaux.

Les manifestants, la plupart de noir vêtus pour évoquer les ravages de la fuite de fioul, ont ensuite défilé pour exprimer leur mécontentement face à ses graves conséquences écologiques et économiques. Le vraquier japonais MV Wakashio s'est échoué le 25 juillet sur un récif à Pointe d'Esny, au sud-est de l'île. L'épave s'est brisée en deux, trois semaines plus tard, après une course contre la montre pour pomper le carburant qu'elle contenait. Entretemps, le navire a laissé échapper au moins 1.000 tonnes de fioul qui ont souillé les côtes - notamment des espaces protégés abritant des forêts de mangrove et des espèces menacées - et les eaux cristallines qui attirent de nombreux touristes avant la pandémie de coronavirus.

De nombreux Mauriciens estiment que le gouvernement du Premier ministre Pravind Jugnauth a mis trop de temps à prendre la mesure de la catastrophe et tardé à organiser le pompage des 3.800 tonnes de fioul et 200 tonnes de diesel que le bateau contenait.

Arborant pour beaucoup desrapeaux mauriciens, les manifestants ont appelé le Premier ministre à la démission, avec le slogan en créole "Lév paké aller" (quitte le pouvoir). Cet archipel de l'océan Indien, avec ses 1,3 million d'habitants, dépend de ses eaux pour sa sécurité alimentaire basée sur la pêche et pour l'écotourisme, dans une zone qui compte les plus beaux récifs coralliens du monde.

Pravind Jugnauth, qui a succédé en 2017 à son père Anerood Jugnauth parti avant la fin de son mandat, puis a largement remporté les législatives de 2019, a estimé n'avoir commis aucune erreur et a refusé de présenter des excuses.

La marche, apolitique mais soutenue par l'opposition, a été organisée à l'appel d'un simple citoyen mauricien, Jean Bruneau Laurette, devenu un héros aux yeux de nombre de ses compatriotes pour avoir osé s'opposer au chef du gouvernement.

Cet expert en sécurité maritime, qui estime que le gouvernement a caché la vérité sur les circonstances de la marée noire, a aussi déposé plainte contre les ministres de l'Économie bleue et de l'Environnement.

MALI

La Cédéao demande des élections dans un délai de 12 mois

Les pays d'Afrique de l'Ouest réunis en sommet sur le Mali ont réclamé vendredi aux militaires mutins le lancement immédiat d'une "transition civile" et des élections d'ici 12 mois, en échange d'une levée progressive des sanctions. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) "demande" aux responsables du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) "d'engager une transition civile immédiatement" et la "mise en place rapide d'un gouvernement pour faire face aux différents défis du Mali et, en particulier, préparer les élections législatives et présidentielles dans un délai de 12 mois", a déclaré dans son discours de clôture le chef de l'État nigérien Mahamadou Issoufou.

Il a précisé que la Cédéao souhaitait la "nomination", pour présider la transition, d'une "personnalité, civile, reconvenue (...) pour sa probité intellectuelle et morale", ainsi que d'un "Premier ministre civil", soulignant "qu'aucune structure militaire ne devrait être au-dessus du président de la transition". Les États d'Afrique de l'Ouest décident "que les sanctions (...) seront levées progressivement en fonction de la

mise en œuvre" de la transition, a précisé M. Issoufou, président en exercice de la Cédéao. Les chefs d'État de la Cédéao avaient annoncé, le 20 août, après le coup de force des militaires mutins qui ont contraint le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) à la démission, la fermeture des frontières des États membres de l'organisation avec le pays. Ils ont décidé l'arrêt de tous les flux financiers et commerciaux, sauf les produits de première nécessité ou de lutte contre la pandémie de Covid-19. Le chef de l'État nigérien a également appelé à "la finalisation urgente d'un accord sur la

transition politique entre la Cédéao et le Mali et invite l'Union Africaine et les Nations Unies à endosser cet accord", décidant la "mise en place d'un Comité de suivi comprenant le Médiateur, le Président du Conseil des Ministres et le Président de la Commission de la Cédéao, et incluant les Représentants de l'UA et de l'ONU à Bamako". "Le 7 septembre 2020 se tiendra à Niamey, le 57e sommet ordinaire de notre Organisation. Ce sommet nous permettra de faire le point par rapport à l'évolution de la situation au Mali et de prendre d'autres mesures, le cas échéant", a encore ajouté M. Issoufou.

Le président IBK a été libéré jeudi par les militaires mutins qui le détenaient depuis la semaine dernière. Après avoir été arrêté par des militaires en révolte, le président Ibrahim Boubacar Keïta avait annoncé mardi soir sa démission et la dissolution du Parlement et du gouvernement, alors que les soldats mutins qui ont pris le pouvoir ont promis une "transition politique civile". Peu avant l'annonce de la démission du président Keïta, la Cédéao, a condamné le "renversement" du chef de l'État malien et de son Premier ministre par des "militaires".

Le CNSP reporte la première concertation sur le transfert des pouvoirs

Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali a annoncé reporter la première réunion de concertation prévue samedi avec les organisations politiques et civiles sur un futur transfert des pouvoirs, rapporte la presse locale. Le CNSP, créé par les militaires mutins après le changement institutionnel de gouvernement au Mali, ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keïta, avait invité les partis politiques, les groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale issu du processus d'Alger, les organisations de la société civile à des "échanges sur l'organisation de la transition" samedi matin à Bamako. Le Comité a annoncé samedi dans un communiqué le report de cette rencontre "à une date ultérieure" en invoquant des "raisons d'ordre organisationnel".

Comprendre les relations internationales

En matière de relations internationales, beaucoup de choses sont évidentes et n'ont pas besoin d'être dites. Cependant, elles vont mieux en étant explicitées. Dans ce premier volet, l'auteur traite du sentiment de supériorité que nous avons tous et de nos préjugés inconscients sur la méchanceté de nos interlocuteurs. Dans l'épisode suivant, il traitera des spécificités du Moyen-Orient.

Après avoir traité de l'égalité des hommes et de la différence des cultures, puis rappelé que nous nous méfions des gens que nous ne connaissons pas, l'auteur aborde quatre aspects du Moyen-Orient : la création coloniale des États ; le besoin des populations de cacher leurs chefs ; le sens du temps ; et l'usage politique de la religion.

Une région historique, divisée artificiellement

Contrairement à une idée reçue, personne ne sait très bien ce que sont le Levant, le Proche-Orient ou le Moyen-Orient. Ces termes ont variés de signification selon les époques et les situations politiques. Cependant, les actuels Égypte, Israël, État de Palestine, Jordanie, Liban, Syrie, Iraq, Turquie, Iran, Arabie saoudite, Yémen et principautés du Golfe ont plusieurs millénaires d'histoire commune. Pourtant leur division politique date de la Première Guerre mondiale. Elle est due aux accords secrets négociés, en 1916, entre Sir Mark Sykes (Empire britannique), François Georges-Picot (Empire français) et Sergueï Sazonov (Empire russe). Ce projet de traité avait fixé le partage du monde entre les trois grandes puissances de l'époque pour l'après-guerre. Toutefois, le Tsar ayant été renversé et la guerre ne s'étant pas déroulée comme espérée, le projet de traité ne fut appliqué qu'au Moyen-Orient par les seuls Britanniques et Français sous le nom d'« accords Sykes-Picot ». Ils ont été révélés par les Bolcheviks qui s'opposèrent aux tsaristes, notamment en contestant le Traité de Sévres (1920) et en aidant leur allié turc (Mustafa Kemal Atatürk).

De tout cela, il ressort que les habitants de cette région forment une seule population, composée d'une multitude de peuples différents, présents un peu partout et étroitement mêlés. Chaque conflit actuel poursuit des batailles passées. Il est impossible de comprendre les événements actuels sans connaître les épisodes précédents.

Par exemple, les Libanais et les Syriens de la côte sont des Phéniciens. Ils ont dominé commercialement la Méditerranée antique et ont été dépassés par les gens de Tyr (Liban) qui ont créé la plus grande puissance de l'époque, Carthage (Tunisie). Celle-ci a été entièrement rasée par Rome (Italie), puis le général Hannibal Barca se réfugia à Tyr (Liban), et en Bithynie (Turquie). Même si l'on n'a pas conscience, le conflit entre la gigantesque coalition auto-proclamée des « Amis de la Syrie » et la Syrie poursuit la destruction de Carthage par Rome et le conflit des mêmes prétendus « Amis de la Syrie » contre sayyed Hassan Nasrallah, le chef de la Résistance libanaise, poursuit la traque d'Hannibal lors de la chute de



Carthage. De fait, il est absurde de se borner à une lecture étatique des événements et d'ignorer les clivages trans-étatiques du passé. Ou encore, en créant l'armée jihadiste Daesh, les États-Unis ont magnifié la révolte contre l'ordre colonial franco-britannique (Les accords Sykes-Picot). L'État islamique en Iraq et au Levant » prétend ni plus, ni moins, que décoloniser la région. Avant de chercher à démêler la vérité de la propagande, il faut accepter de comprendre comment les événements sont ressentis émotionnellement par ceux qui les vivent.

Guerre perpétuelle

Depuis le début de l'Histoire, cette région est le théâtre de guerres et d'invasions, de civilisations sublimes, de massacres et encore de massacres dont presque tous les peuples de la région ont été victimes chacun à leur tour. Dans ce contexte, la première préoccupation de chaque groupe humain est de survivre. C'est pourquoi les seuls accords de paix qui peuvent durer doivent prendre en compte leurs conséquences pour les autres groupes humains.

Par exemple, il est impossible depuis soixante douze ans de trouver un accord entre les colons européens d'Israël et les Palestiniens parce qu'on néglige le prix qu'auraient à payer les autres acteurs de la région. La seule tentative de paix qui réunissait tous les protagonistes fut la conférence de Madrid convoquée par les USA (Bush père) et l'URSS (Gorbatchev), en 1991. Celle-ci aurait pu aboutir, mais la délégation israélienne s'accrochait encore au projet colonial britannique. Les peuples de la région ont appris à se protéger de cette histoire conflictuelle en masquant leurs vrais chefs. Par exemple, lorsque les Français ont exfiltré le « Premier ministre » syrien, Riad Hijab, en 2012, ils ont cru pouvoir s'appuyer sur un gros poisson pour renverser la République. Or, celui-ci n'était pas constitutionnellement le « Premier ministre », mais uniquement le « président du Conseil

des ministres » syriens. Comme aux États-Unis le chef de cabinet de la Maison-Blanche, c'était juste un haut fonctionnaire secrétaire général du gouvernement, pas un politique. Sa défection fut sans conséquence. Aujourd'hui encore, les Occidentaux se demandent qui sont les hommes autour du président Bachar el-Assad. Ce système, indispensable à la survie du pays, est incompatible avec un régime démocratique. Les grandes options politiques ne doivent pas être discutées en public. Aussi les États de la région s'affirmeront-ils soit comme des Républiques, soit comme des monarchies absolues. Le président ou l'émir incarne la Nation. En République, il est personnellement responsable devant le suffrage universel. Les grandes affiches du président Assad n'ont rien à voir avec le culte de la personnalité que l'on observe dans certains régimes autoritaires, elles illustrent sa charge.

Tout ce qui dure est lent

Les Occidentaux sont habitués à annoncer ce qu'ils vont faire. Au contraire, les Orientaux déclarent leurs objectifs, mais masquent la manière dont ils pensent y parvenir. Modelés par les chaînes de télévision d'information en continu, les Occidentaux imaginent que toute action a un effet immédiat. Ils pensent que des guerres peuvent être déclarées du jour au lendemain et régler des situations. Au contraire, les Orientaux savent que les guerres se planifient au moins une décennie à l'avance et que les seuls changements durables sont des changements de mentalité qui demandent une ou plusieurs générations.

Ainsi, les « printemps arabes » de 2011 ne sont pas des éruptions de colère spontanée pour renverser des dictateurs. C'est la mise en œuvre d'un plan soigneusement élaboré par le Foreign Office britannique en 2004, révéle à l'époque par un lanceur d'alerte, mais passé inaperçu. Ce plan qui fut imaginé sur le modèle de la « Grande révolte arabe » de 1916-18. Les arabes

étaient persuadés qu'il s'agissait d'une initiative du chérif de La Mecque, Hussein ben Ali, contre l'occupation ottomane. C'était en réalité une machination britannique, mise en œuvre par Lawrence d'Arabie, pour s'emparer des puits de pétrole de la péninsule arabique et placer la secte des Wahhabites au pouvoir. Jamais les arabes n'y trouvèrent la liberté, mais le joug britannique après celui des ottomans. Identiquement, les « printemps arabes » ne visaient pas à libérer qui-conque, mais à renverser des gouvernements pour placer les Frères musulmans (confrérie politique secrète organisée sur le modèle de la Grande Loge Unie d'Angleterre) au pouvoir dans toute la région.

La religion est à la fois le pire et le meilleur

La religion n'est pas uniquement une tentative de relier l'homme au transcendant, c'est aussi un marqueur identitaire. Les religions produisent donc à la fois des hommes exemplaires et structurent des sociétés. Au Moyen-Orient, chaque groupe humain s'identifie avec une religion. Il existe une quantité invraisemblable de sectes dans cette région et créer une religion est souvent une décision politique.

Par exemple, les premiers disciples du Christ étaient des juifs à Jérusalem, mais les premiers chrétiens — c'est-à-dire les premiers disciples du Christ qui ne se considéraient pas comme juifs — étaient à Damas autour de saint Paul-de-Tarse. Identiquement, les premiers disciples de Mahomet étaient dans la péninsule arabique, ils étaient considérés comme des chrétiens ayant adopté un rite bédoïnin particulier. Mais les premiers disciples de Mahomet à se différencier des chrétiens et à se dire musulmans étaient à Damas autour des Omeyyades. Ou encore, les musulmans se divisèrent en chiites et sunnites selon qu'ils suivirent l'exemple de Mahomet ou son enseignement. Mais l'Iran ne devint chiite que lorsqu'un empereur safavide choisit

de distinguer les Perses des Turcs en les convertissant à cette secte. Bien entendu, aujourd'hui chaque religion ignore cet aspect de son histoire.

Certains États actuels, comme le Liban et l'Iraq, sont fondés sur une répartition des postes selon des quotas attribués à chaque religion. Dans le pire des systèmes, le Liban, ces quotas ne s'appliquent pas seulement aux principales fonctions de l'État, mais à tous les niveaux de la fonction publique jusqu'au fonctionnaire au plus bas de l'échelle. Les chefs religieux sont plus importants que les chefs politiques. Par voie de conséquence, chaque communauté se place sous la protection d'une puissance étrangère, les chiites avec l'Iran, les sunnites avec l'Arabie saoudite (et peut-être prochainement avec la Turquie), les chrétiens avec des puissances occidentales. De fait, chacun tente de se protéger des autres comme il le peut.

D'autres États comme la Syrie sont fondés sur l'idée que seule l'union de toutes les communautés permet de défendre la Nation quel que soit l'agresseur et ses liens avec l'une ou l'autre des communautés. La religion est une affaire privée. Chacun est responsable de la sécurité de tous. La population du Moyen-Orient est divisée entre laïques et religieux. Mais les mots ont ici un sens particulier. Il ne s'agit pas de croire ou non en Dieu, mais de placer le domaine religieux dans la vie publique ou dans la vie privée. De manière générale, il est plus facile aux chrétiens qu'aux juifs et aux musulmans d'envisager que la religion soit privée, car Jésus n'était pas un chef politique tandis que Moïse et Mahomet l'étaient.

Mêlant perception de Dieu et identité de groupe, les religions peuvent provoquer des réactions irrationnelles et extrêmement violentes comme l'islam politique l'a abondamment montré. L'« État islamique » (Daesh) n'est pas un fantôme de cinglés, mais s'inscrit dans une conception politique de la religion. Ses membres sont majoritairement des gens normaux, habitués de la volonté de bien faire. C'est une erreur que de les diaboliser ou de les considérer comme embrigadés dans une secte. Il convient plutôt de se demander ce qui les aveugle face à la réalité et les rend insensibles à leurs crimes.

Conclusion

Avant de poser un jugement sur tel ou tel acteur régional, il faut connaître son histoire et ses traumatismes pour pouvoir comprendre ses réactions à un événement. Avant de juger la qualité d'un plan de paix, il convient de se demander non pas s'il bénéficie à tous ceux qui l'ont signé, mais s'il ne portera pas tort aux autres acteurs régionaux.

Source : réseau voltaire
Par Thierry Meyssan